

FORMATION



L'utilisation des budgets

Objectifs

Gérer les ASC sans discrimination, ni risque
Respecter vos obligations

Pour qui ?

DUP
CSE

Programme

Rappel sur l'organisation interne et les moyens de l'instance

Quels budgets ?

Séparation des budgets, fonctionnement et ASC
Calcul : la nouvelle assiette
Règles d'utilisation
Obligations comptables
Possibilités de transfert

Politique sociale, risques URSSAF et autres

Bénéficiaires
Prestations et règles d'attribution
Régime social des prestations
Contrôle URSSAF
Assurances et ASC : quels risques ?

L'instance : personne morale

Responsabilités et signature de contrats avec les prestataires
Obligations en tant qu'employeur
Transfert de patrimoine

Le règlement intérieur

Contenu minimum
Clauses facultatives
Adoption et révision

L'utilisation des budgets

Agenda

A distance
12 mai 2021

BORDEAUX
16 avril 2021
30 septembre 2021

LILLE
30 mars 2021
24 juin 2021

LYON
7 avril 2021
14 juin 2021
22 septembre 2021

MARSEILLE
1er mars 2021
3 juin 2021
30 septembre 2021

METZ
26 avril 2021
17 juin 2021

NANTES
11 mars 2021
23 juin 2021

PARIS
26 mars 2021
22 juin 2021
24 septembre 2021

RENNES
10 mars 2021

TOULOUSE
27 mai 2021

Prix

390 € net/jour/pers, déjeuner compris.

A partir de 3 inscrits à la même session, 350 € net/jour/pers.

A partir de 5 inscrits à la même session, 330 € net/jour/pers.

CONTACT / formation atlantes.fr - 01 56 53 65 05
Organisme de formation enregistré sous le n°11 75 52 968 75